

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 06 mars 2000 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance régulière du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère, Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Alain Mathieu, Christian Roy, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Etait absent Monsieur Victor Bernard.

Le Secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Monsieur le Maire dit une prière et souhaite la bienvenue à l'assistance ainsi qu'aux membres du Conseil.

L'ordre du jour est lu et Monsieur le Maire en demande l'adoption.

32-2000 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que l'ordre du jour de la présente session est adopté tel que présenté.

ADOPTE

33-2000 **ADOPTION DES DERNIER PROCES-VERBAUX**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que le procès-verbal de la séance régulière du 07 février 2000, de la séance spéciale du 09 février 2000 et de la séance spéciale du 21 février 2000 sont adoptés tels que présentés.

ADOPTE

34-2000 **CLUB PARENTAIDE - AIDE FINANCIERE**

ATTENDU la demande d'aide financière du Club Parentaïde pour l'année 2000.

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera
pour un montant de 300,00 \$ à la campagne de financement
du Club Parentaïde pour l'année 2000.

ADOPTE

35-2000 **MOISSON BEAUCE - DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera
pour un montant de 50,00 \$ à la campagne de financement
de Moisson Beauce pour l'année 2000.

ADOPTE

36-2000 **SOCIETE CANADIENNE DE LA SCLEROSE EN PLAQUES - DEMANDE
D'AIDE FINANCIERE**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera
pour un montant de 50,00 \$ à la Campagne de financement
la Société Canadienne de la Sclérose en plaques pour
l'année 2000.

ADOPTE

37-2000 **EMPLACEMENT POUR UNE CROIX LUMINEUSE**

Proposé par Monsieur Jacques Bolduc,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor mandate
Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire, à trouver un
emplacement, sur les terrains appartenant à la
Municipalité de Saint-Victor, pour faire l'installation
d'une croix lumineuse en collaboration avec le comité du
150 ième de Saint-Victor.

ADOPTE

38-2000 **ANNULATION DE LA RESOLUTION NO. 146-96**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et, résolu à l'unanimité des membres du Conseil, d'annuler la résolution numéro 146-96, plan quinquennal (ancienne municipalité de Saint-Victor-de-Tring) mais par contre, un tableau sera fait et déposé dans les documents de la Municipalité de Saint-Victor. Ce tableau comportera les prévisions des travaux à faire de ce dit plan quinquennal.

ADOPTE

39-2000 **DEMANDE DE SOUMISSION - CUEILLETTE DES ORDURES**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de demander des soumissions pour la cueillette des ordures dans la Municipalité de Saint-Victor, soit une soumission pour le secteur du Lac Fortin, une autre soumission pour le reste du secteur de la Municipalité de Saint-Victor(village et paroisse) et une soumission pour tout le territoire de la Municipalité y compris le Lac Fortin. Des soumissions seront demandés à :

Services Sanitaire de Beauce.
Jacques Veilleux et Fils.

Les soumissions seront reçues sous enveloppes scellées et identifiées **CUEILLETTE DES ORDURES** au bureau de la Municipalité de Saint-Victor, 287 Rue Marchand Saint-Victor G0M 2B0, jusqu'à 16 heures le 03 avril 2000 pour être ouvertes le même jour à la séance du conseil municipal. Le conseil municipal ne s'engage pas à accepter ni la plus base ni aucune des soumissions.

Les détails pour cette soumission sera fournies sur demande à la Municipalité de Saint-Victor.

ADOPTE

40-2000 **MAISON DU GRANIT - DEMANDE D'AIDE FINANCIERE**

ATTENDU la demande d'aide financière de la maison du Granit.

Proposé par Monsieur Christian Roy,

Secondé par Monsieur Alain Mathieu

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor

participera pour un montant de 500,00 \$ en guise d'aide financière à la Maison du Granit pour l'année 2000.

ADOPTE

41-2000 **AVIS DE MOTION**

Le Conseiller, Monsieur Pierre Tardif, donne avis de motion qu'un règlement sera adopté à une séance subséquente aux fins de décréter une fermeture d'un ancien chemin située sur la Route à Gatou.

LE CONSEILLER

PIERRE TARDIF

42-2000 **APPUI POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q.**

ATTENDU le projet de Monsieur Carol Roy, pour agrandissement d'un droit acquis pour un site agro forestier;

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier;

ATTENDU que la présente demande est conforme en tout points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Alain Mathieu,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande dans le dossier de Monsieur Carol Roy et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles.

ADOPTE

43-2000 **MANDAT A MADAME JEANNINE PATRY**

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Monsieur Jacques Bolduc,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de mandater Madame Jeannine Patry de prendre une firme d'Avocat pour régler le dossier avec la firme de construction Cloutier et Fils, entrepreneur général, lors de la reconstruction du stade.

ADOPTÉ

44-2000 **APPUI POUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION C.P.T.A.Q.**

ATTENDU le projet de Romaro 2000, pour utilisation de terrain autre qu'agricole, sur le terrain appartenant à Monsieur André Veilleux;

ATTENDU que le Maire et les Conseillers ont pris connaissance de ce dossier;

ATTENDU que la présente demande est conforme en tout points avec les règlements de la Municipalité de Saint-Victor.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor appui la demande dans le dossier de Romaro 2000 et achemine le dossier à la Commission de Protection du Territoire et Activités Agricoles.

ADOPTE

45-2000 **LES COMPTES**

Proposé par Monsieur Pierre Tardif,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,
Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les comptes suivants sont adoptés pour paiement :

128	Garage Marc Bureau	180,77	\$
155	Québectel	18,35	\$
156	Québectel Mobilité	195,28	\$
157	Société Canadienne des Postes	686,46	\$
178	Hydro-Québec	6 077,76	\$
179	Hydro-Québec	1 488,59	\$
180	Hydro-Québec	614,44	\$
181	Québectel	68,90	\$
198	Poulin Excavation	463,55	\$
199	Multi-Copies JDM	45,73	\$
200	Garage Bizier	116,13	\$
201	Telvic Mobilité	66,10	\$
202	Cogéco Cable	50,26	\$
203	Camions Gilbert	1 849,03	\$
204	Pitnew Works	248,18	\$
205	Beauce Auto Accessoires	67,55	\$
206	Impression de Beauce	256,51	\$
207	Magasin Coop	420,80	\$
208	Alliance Coop	10 725,20	\$
209	Supérieur Propane	259,49	\$

210	C.R.S.B.P.	57,51	\$
211	Preston Phipps	536,02	\$
212	S.A.A.Q.	8 911,00	\$
213	Hydro-Québec	123,08	\$

214	Groupe AST	234,27	\$
215	Commission Scolaire Beauce-Etchemin	913,50	\$
216	Biolab	64,53	\$
217	Sifto Canada Inc.	5 352,79	\$
218	Morin Fortin Samson et Ass.	517,75	\$
219	Daniel Cliché Avocat	172,53	\$
220	Praxair	53,39	\$
221	Hercule Fortin Inc.	6,10	\$
222	Les Pneus Beaucerons	152,99	\$
223	Garage Agricole Alain Bolduc	735,67	\$
224	Extincteurs Kaouin	261,91	\$
225	Vêtements Profession	41,40	\$
226	Emco	1 376,80	\$
227	Garage Marc Bureau	157,19	\$
228	Centre du Camion Amiante	5 314,57	\$
229	M.R.C. Robert Cliche	1 141,48	\$
230	Bolduc Jacques Thibodeau	86,27	\$
231	Clearnet	594,68	\$
232	Instruments Scientifiques Cleanearth	45,44	\$
233	Centre Electrique de Beauce	732,92	\$
234	DEBB	286,90	\$
235	Entreprise Gasden	272,04	\$
236	Elyps	120,78	\$
237	Boivin et Gauvin	305,97	\$
238	Lab. de Canalisations Souterraines	737,60	\$
239	Létourneau et Ass.	3 278,21	\$
249	Pierre Tardif	20,00	\$
250	Jacques Bolduc	15,00	\$
251	Christian Roy	20,00	\$

ADOPTE

46-2000 **ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER 1999 - MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR**

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Christian Roy,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil que le rapport financier de l'année 1999 de la Municipalité de Saint-Victor, représentant des recettes de 2 136 975 \$ et des dépenses de 2 009 278 \$ et un excédant des recettes sur les dépenses de 127 697 \$ est adopté.

ADOPTE

47-2000 **NOMINATION DU VERIFICATEUR DES LIVRES DE L'ANNEE FINANCIERE 2000 DE LA MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR**

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Alain Mathieu,

Et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, de nommer la firme de comptable Létourneau et Associés, 11 165 2 ième Avenue Saint-Georges, comme vérificateur des livres de la Municipalité de Saint-

Victor pour l'année financière 2000.

ADOPTE

48-2000

LEVÉE DE LA SEANCE

Proposé par Madame Jeannine Patry,

Secondé par Monsieur Alain Mathieu

Et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la séance est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRETAIRE-TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER